

Projet d'implantation de réservoirs d'entreposage au parc industriel de Bécancour – Phase II par Servitank Inc.

Dossier : 6211-16-08

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 19 août au 3 octobre 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le Projet d'implantation de réservoirs d'entreposage au parc industriel de Bécancour – Phase II par Servitank inc. a pris fin le 3 octobre 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 4 août 2008 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 19 août au 3 octobre 2008, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Servitank inc. propose d'implanter dans le parc industriel et portuaire de Bécancour un parc de nouveaux réservoirs de stockage de produits classés corrosifs ou inflammables selon le *Guide des mesures d'urgence de Transport Canada*. Ce parc, d'une capacité estimée à 216 320 m³, comprendrait 15 réservoirs de capacité variant de 5 000 m³ à 29 000 m³. Le projet de la Phase II prévoit l'implantation de réservoirs de chaque côté du terrain de la Phase I déjà réalisée. Ce terrain est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent sur la jetée du quai. Les produits les plus susceptibles d'être manipulés et entreposés seraient : le méthanol, le diesel et le carburéacteur ainsi que l'hydrogène de sodium, l'hydroxyde de potassium, l'acide sulfurique et l'acide phosphorique. Les produits seraient transportés par train, par camion ou par navire. D'autres produits présentant des caractéristiques semblables pourraient être entreposés. La superficie totale occupée par les réservoirs, Phases I et II confondues serait d'environ 13 hectares. Le projet est estimé à 50 millions de dollars.

(Extrait du communiqué émis le 19 août 2008)

Les préoccupations soulevées

Aucune préoccupation n'a été portée à l'attention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au cours de cette période.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque centrale de Bécancour	1295, avenue Nicolas-Perrot

Le site web

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
20 août 2008	Le Soleil	
20 août 2008	La Presse	
20 août 2008	Le Nouvelliste	
23 et 30 août 2008		Le Courrier Sud

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
19 août 2008 Début de la période d'information et annonce des séances	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdos du Centre du Québec	136	Site du BAPE
3 septembre 2008 Rappel de la séance aux médias	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdos du Centre du Québec	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	3 septembre 2008
BAPE : Animation	Louise Bourdages, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Marielle Jean, conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Jean-François Bourque
Promoteur	MM. Sylvain Desbiens, Jeannot Rioux et Jean-Pierre Denis
Assistance	3 personnes et 1 journaliste
Durée	N'a pas eu lieu faute de participants
Lieu	Salle multifonctionnelle à Bécancour

Les participants ont été rencontrés personnellement par l'animatrice afin de s'enquérir de leurs préoccupations sur le projet et de vérifier la pertinence de procéder à la séance. Deux d'entre eux s'étaient présentés pour prendre connaissance de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vue de se préparer pour leur projet personnel. Seule la procédure leur a été présentée. Le troisième avait déjà reçu réponse à ses questions avant la séance en s'entretenant avec les représentants du promoteur.

La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis le 19 août 2008, Le Courrier Sud a annoncé la tenue de la séance d'information avec force détails. Quant au Nouvelliste, il a généré deux articles. Outre l'information contenue dans le communiqué de presse émis par le BAPE, le premier article daté du 20 août 2008 mentionnait l'information obtenue lors d'une entrevue avec M. Sylvain Desbiens, vice-président de Servitank. Le deuxième article, daté du 21 août 2008, faisait état de l'existence du projet dans un article qui traitait d'autre information touchant la région.

La participation des autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une démarche auprès du Secrétariat aux affaires autochtones a permis d'établir qu'aucune communauté autochtone n'avait de revendication concernant le territoire concerné. Finalement, une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion. Nous n'avons donc entrepris aucune action particulière pour informer cette clientèle.

Québec, le 6 octobre 2008

Louise Bourdages, conseillère en communication, chargée du dossier
En collaboration avec Marielle Jean, conseillère en communication